

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D. 719-1 à D. 719-40 ;
Vu les statuts de l'université de Franche-Comté modifiés le 10 décembre 2019 ;
Vu la décision de convocation des électeurs et l'arrêté électoral relatifs aux élections des représentants du collège A au conseil d'administration de l'université de Franche-Comté.

DÉCIDE

Au regard des propositions formulées par les listes en présence pour la désignation des assesseurs, et compte tenu de la compétence du Président de l'université pour nommer les présidents de bureau de vote, sont désignés et nommés président et assesseurs du bureau constitué en vue du dépouillement, le 16 octobre 2020, des élections des représentants du collège A au Conseil d'Administration de l'université de Franche-Comté, organisées le jour-même, les personnes dont les noms suivent :

Présidente :

- Mme Rabia DEGACHI, directrice générale des services

Assesseurs :

- M. André MARIAGE (titulaire) et M. Daniel GILBERT (suppléant) désignés par la liste « Ensemble pour l'université de Franche-Comté »
- M. Benjamin GOLDLUST (titulaire) et Mme Thérèse LEBLOIS (suppléant) désignés par la liste « Pour une université de Franche-Comté d'ambitions et de valeurs ».

À Besançon, le 15 octobre 2020.

Le président de l'université,



Jacques BAHY